

**Ordre du jour du vendredi 5 avril 2024 salle des Halles à Bram :**

- 1) Procès-verbal de la séance du 26 février 2024
- 2) Communication des contrats et conventions pris par délégation
- 3) Adoption d'un règlement budgétaire et financier – Nomenclature M57
- 4) Vote des taux d'imposition
- 5) Produit de la taxe GEMAPI
- 6) Vote du budget principal 2024
- 7) Vote du budget annexe assainissement
- 8) Vote du budget annexe eau
- 9) Vote du budget annexe tourisme
- 10) Vote du budget annexe transport à la demande
- 11) Vote du budget annexe zone d'activité économique
- 12) Attribution de subventions et cotisations aux associations
- 13) Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 14) Contrat local de santé
- 15) Création d'un poste de coordinateur du contrat local de santé
- 16) Création d'un poste de Directeur général adjoint
- 17) Modification du tableau des effectifs
- 18) Création d'un service mutualisé avec la commune de Bram
- 19) Achat parcelle à Mme Leroy d'Audéric
- 20) Transfert de domanialité entre la communauté de communes et la commune de Bram
- 21) Vente parcelle ZAE à la SCI BIZ BOX
- 22) Conventions avec certaines communes membres pour l'entretien des accotements de la voirie communautaire
- 23) Demande de subvention au conseil départemental et à l'agence de l'eau RMC en matière d'eau et d'assainissement, modification des plans de financement
- 24) Choix du lauréat de l'AMI solarisation des toitures des bâtiments publics
- 25) Approbation des nouveaux statuts du SMICTOM de l'ouest audois
- 26) Demande d'une subvention en investissement au Département pour la création des versos de deux des panneaux touristiques sur la Voie Verte
- 27) Demande de modification de l'usage d'une pratique de randonnée pédestre pour une pratique vtt sur l'itinéraire « Le Tour du Lauragais »
- 28) Gratuité du réseau lecture publique
- 29) Demande de subventions réseau lecture publique
- 30) Convention en faveur de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle 2024-2026
- 31) Demande subvention au Département dans le cadre du schéma des enseignements artistiques
- 32) Projet « orchestre à l'école »
- 33) Convention mécénat Inessens « orchestre à l'école »

Le Président



André VIOLA.

